

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016**Objet : BUDGET PRIMITIF 2017**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOVIN - FONTENAT - FRATTA - GINOT - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MASCIOTRA - MONNET - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

Intervention de M. Dominique CAUQUY, Trésorier

Lors de la commission des finances régionale sur les hypothèses de répartition de la ressource fiscale, la CCIR Rhône-Alpes a attribué à la CCI de l'Ain une contribution 2017 qui devrait s'élever à 4 643 000 €, contre 5 336 872 € en 2016 (-13%).

Entre la baisse de la ressource fiscale et la perte des produits financiers liés au placement de la trésorerie, c'est à nouveau plus de 700 000 € de compression de charges qui sont à opérer pour l'exercice budgétaire 2017.

Ce budget primitif pour l'exercice 2017 s'appuie donc sur les orientations fournies par la CCIR Rhône-Alpes et sur les différentes décisions prises depuis plusieurs exercices ou à prendre par la Chambre pour compresser le niveau de ses charges de fonctionnement.

Cependant, dans le compte rendu de son Bureau du 28 juin 2016, CCI France note que des réflexions seraient en cours au sein des services du Budget visant à réduire de façon sensible les ressources fiscales du réseau en 2017, alors même que les ministres de tutelle soutiennent une baisse modérée et que CCI France demande une stabilisation de ces ressources (les lettres de cadrage demandent une réduction en moyenne de 5% pour les opérateurs publics).

1. RAPPEL : LES DONNÉES RÉGIONALES**1.1. répartition régionale**

La CCI R Rhône-Alpes répartit la ressource fiscale selon les choix arrêtés par le Bureau en janvier 2012, ajustée des impacts de la régionalisation sur les fonctions support (informatique, comptabilité, ressources humaines). Elle tient également compte des projets régionaux en cours de déploiement.

La ressource fiscale affectée en Rhône-Alpes devrait donc s'élever à 70 099 K€, dont une part dédiée au budget de CCI France ; après imputation du budget de la CCI R Rhône-Alpes, des fonctions régionales et des projets régionaux, il resterait 57 683 K€ disponibles pour les CCI T, dont environ 8% pour notre compagnie, soit 4 643 000 €.

1.2. orientations budgétaires

Les orientations budgétaires sont les suivantes :

- une poursuite de la compression des charges de fonctionnement ; une fois de plus, les actions seront dimensionnées au plus juste pour atteindre les objectifs tout en limitant la charge budgétaire.
- un ajustement global des effectifs aux ressources prévisionnelles : le non-remplacement des départs des agents est systématiquement analysé en regard de la pérennisation des missions portées par le poste concerné. Les services concernés s'organiseront en conséquence.
- des actions conformes aux priorités régionales des schémas sectoriels, reprises dans le contrat d'objectifs et de performance signé avec l'Etat.

PF	JMB

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2017**

2. BUDGET DE FONCTIONNEMENT : RECONDUCTION

2.1. Dispositions générales

- Les frais de gestion sont ajustés (mais certains contrats de maintenance sont cependant revalorisés),
- les paramètres variables des charges de personnel sont fixés soit par cci france, soit par la ccir rhône-alpes,
- les coûts de l'énergie sont ajustés aux consommations et revalorisés.

2.2. Opérations non reconduites et incidences sur l'organisation des services

Dans le respect des orientations budgétaires, diverses modifications dans l'organisation des services sont à prendre en compte :

- o Direction Générale :
 - Affaires générales :

Est supprimé un poste d'assistante rendu disponible par la démission de l'agent titulaire.

- o Direction Emploi Formation Apprentissage :

Un poste de coordinateur pédagogique à temps partiel est supprimé, poste rendu disponible par le départ en congé de transition du titulaire. Ses missions sont soit réparties parmi l'équipe en place, soit confiées à des intervenants formateurs extérieurs.

- o Direction Appui aux Entreprises :

- un poste d'assistante administrative est supprimé, rendu disponible par la démission de l'agent titulaire ; un poste de conseiller entreprises est également supprimé suite à la démission de l'agent titulaire. Pour ses deux postes non pourvus, une réorganisation des missions a été effectuée, y compris avec le pôle Commerce et le pôle Création Transmission Pôle Documentation Fichier.

- Création Transmission Pôle Documentation Fichier

Un poste d'assistante administrative au Fichier des Entreprises est supprimé; poste non pourvu suite à la démission de l'agent titulaire.

Pour mémoire, un poste d'assistante administrative en CDD au Centre de Formalités des Entreprises prendra fin au 30 septembre 2016, ce qui produira ses effets en année pleine sur l'exercice 2017.

2.3. Incidence des opérations en cours

- la reprise en gestion de la pépinière du Centre des Entrepreneurs,
- la perte des locataires du bâtiment Magistrature en fin d'exercice 2016,
- la poursuite de la montée en puissance des actions de formation continue,
- l'action "A deux pas mon commerçant", conformément au schéma sectoriel voté au niveau régional, n'a lieu que tous les deux ans (et n'aura donc pas lieu en 2017),
- le rapport d'activité pour 2016, dernière année de la mandature incluse dans le bilan de mandat, ne sera pas édité en 2017,
- la prolongation des opérations d'animation commerciale de la Plastics Vallée, de Plaine de l'Ain Côtière, Belley et de Manager de centre-ville de BOURG.

PF	JMB

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2017**

2.4. Opérations nouvelles

- néant.

3. BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement est limité au strict renouvellement nécessaire à la poursuite des activités de la Chambre, faute de fonds de roulement disponible à la planification sur plusieurs exercices d'investissements importants.

En ce qui concerne les investissements relatifs à l'informatique, ils sont préalablement validés par la direction régionale des systèmes d'information de CCIR Rhône-Alpes.

Les fonds affectés aux associations de prêts d'honneur il y a maintenant 6 ans révolus arrivent en période de droit de reprise ; ainsi, conformément aux traités d'apports, ce sont 1 682 800 euros qui ont été attribués avec ce droit de reprise tel que présenté lors de la réunion du Bureau de notre Compagnie du 5 février 2016. Il est donc proposé d'affecter une enveloppe globale de 1 500 000 € sur 4 exercices pour les apports aux fonds de prêts des associations liées à la création et la reprise d'entreprises, soit 375 000 € par an en investissements financiers.

3.1. Opérations générales d'investissement

- le renouvellement d'installations techniques générales pour 30 000 €
- le renouvellement de mobilier de bureau pour 40 000 €.

3.2. Incidences des opérations en cours

- le renouvellement courant des matériels informatiques, 13 000 €,
- des investissements en matériels informatiques (téléphonie, routeurs, salle VTC) pour 31 000 €.

4. EQUILIBRE BUDGETAIRE

4.1. les charges

	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
Achats marchandises	23 483 €	10 120 €	19 500 €
Salaires et indemnités	41 994 €	41 994 €	41 994 €
Charges sociales	9 966 €	9 770 €	9 716 €
Achats et charges externes	5 718 879 €	6 098 852 €	5 309 243 €
Impôts et taxes	104 550 €	108 153 €	112 197 €
Dotations amort. provisions	473 731 €	403 838 €	377 200 €
Concours financiers (1)	342 469 €	392 928 €	379 654 €
Charges financières	51 705 €	-	-
Charges exceptionnelles	233 614 €	-	-
Impôt sur les Sociétés	28 089 €	30 000 €	25 500 €
Total des charges	7 028 480 €	7 095 655 €	6 275 004 €
Résultat bénéficiaire	836 356 €	-	-
Total général	7 864 836 €	7 095 655 €	6 275 004 €

PF	JMB

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2017**

Principales variations des charges :

- la baisse des achats et charges externes par la compression continue des dépenses de fonctionnement tant opérationnelles que liées à l'entretien du patrimoine,
- la baisse des charges de personnel refacturées par la CCIR Rhône-Alpes en charges externes liées aux suppressions des postes (hors indemnités exceptionnelles liées à 2 agents en congé de transition sur la période),
- la stabilité des concours financiers (voir détail ci-dessous),
- la hausse des divers impôts liés au patrimoine immobilier.

(1) détail des concours financiers

Bénéficiaires	Primitif 2017
Contribution MEA	150 000 €
Fonds développement enseignement	76 000 €
Contribution Alimentec	60 915 €
ECAM	50 000 €
Challenge des unions commerciales	10 000 €
Manager centre-ville de Bourg	10 000 €
CDDRA IAA	10 000 €
Fonds de concours du Tribunal de commerce	6 800 €
SMBVS	1 524 €
Divers (plusieurs bénéficiaires)	4 415 €
Total	379 654 €

4.1. les produits

	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
Ressource fiscale	6 059 983 €	5 336 872 €	4 643 000 €
Ventes	39 728 €	24 000 €	40 000 €
Production vendue	850 743 €	865 522 €	698 550 €
Subventions	448 776 €	548 952 €	481 414 €
Produits financiers	331 492 €	50 000 €	37 500 €
Reprise sur provisions	68 285 €	-	-
Produits exceptionnels	65 829 €	50 267 €	32 371 €
Total des produits	7 864 836 €	6 875 613 €	5 932 835 €
Résultat déficitaire	-	220 042 €	342 169 €
Total général	7 864 836 €	7 095 655 €	6 275 004 €

Principales variations des produits :

- la baisse de la ressource fiscale,
- la montée en puissance des actions de formation continue,
- la baisse des locations du patrimoine immobilier,
- le relatif maintien des subventions,
- la stabilité de l'affectation de taxe d'apprentissage,
- la baisse de la rentabilité des produits financiers (faute de trésorerie à placer).

PF	JMB

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2017**

4.3. la capacité d'autofinancement

	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable cession	1 281 €	-	-
Dotations amort provision	525 436 €	403 838 €	377 200 €
Résultat positif	836 356 €	-	-
Total augmentation	1 363 073 €	403 838 €	377 200 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Produits cession actif	2 604 €	-	-
Subventions virées au résultat	51 117 €	50 267 €	32 371 €
Reprise sur provisions	68 285 €	-	-
Déficit de l'exercice	-	220 042 €	342 169 €
Total diminution	122 006 €	270 309 €	374 540 €
Capacité d'autofinancement	+1 241 067 €	+133 529 €	+2 660 €

4.4. les opérations en capital

	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	12 846 €	12 000 €	-
Immobilisations corporelles	51 118 €	127 000 €	114 000 €
Immobilisations financières	75 766 €	50 000 €	375 000 €
Remboursement emprunts	-	-	-
Augmentation des stocks	-	-	-
Total des emplois	139 730 €	189 000 €	489 000 €
<u>Ressources :</u>			
CAF	+1 241 067 €	+133 529 €	+2 660 €
Diminution immobilisations fin.	2 024 €	-	415 000 €
Diminution des stocks	2 465 €	-	-
Emprunts et dettes financières	2 339 €	-	-
Total des ressources	1 247 895 €	133 529 €	417 660 €
Prélèvement sur le fonds de roulement	-	55 471 €	71 340 €
Excédent sur le fonds de roulement	1 108 165 €	-	-

Dans cette esquisse, le budget prévoit donc un résultat de fonctionnement en déficit, conséquence partielle de la baisse importante de la ressource fiscale malgré le plan de compression de charges et de charges budgétaires exceptionnelles liées notamment au financement des indemnités des agents en congés de transition (pour un montant de 45 744 €).

La capacité d'autofinancement est toutefois positive et le prélèvement sur le fonds de roulement reste limité à une faible part des investissements, conformément aux décisions d'assemblée générale précédentes.

PF	JMB

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016

Objet : BUDGET PRIMITIF 2017

Ce résultat est assuré par la poursuite de la compression des charges de fonctionnement et, notamment, par la suppression des postes suivants, tous non pourvus :

- o au sein de la Direction Générale :
 - Affaires générales :

Un poste d'assistante rendu disponible par la démission de l'agent titulaire. Au sein de la Direction Emploi Formation Apprentissage :

Un poste de coordinateur pédagogique à temps partiel rendu disponible par le départ en congé de transition du titulaire.

- o Au sein de la Direction Appui aux Entreprises :

Un poste d'assistante administrative rendu disponible par la démission de l'agent titulaire ; un poste de conseiller entreprises également rendu disponible par la démission de l'agent titulaire.

- Pôle Création Transmission Pôle Documentation Fichier

Un poste d'assistante administrative au Fichier des Entreprises rendu disponible par la démission de l'agent titulaire.

Pour mémoire, un poste d'assistante administrative en CDD au Centre de Formalités des Entreprises a pris fin au 30 septembre 2016.

Conséquence de la baisse de la ressource fiscale connue sur les exercices précédents et qui devrait s'établir à 4 643 000 € pour 2017 (-13% par rapport à 2016), mais également dans la perspective des baisses qui ne manqueront pas d'avoir lieu sur les exercices de la future nouvelle mandature, la Chambre continue d'adapter continuellement son périmètre d'action, ses charges, et donc son organisation.

Après avis favorable de la commission des finances du 2 septembre 2016, le budget primitif pour l'exercice 2017, ses décisions sur l'emploi et ses annexes budgétaires ont été soumis pour avis à la CCI R Rhône-Alpes ; ils seront soumis pour délibération à l'assemblée générale du 19 septembre 2016.

L'Assemblée,

- **Vu l'exposé de Dominique Cauquy, Trésorier**
- **Vu l'avis de la Commission des Finances,**

après examen et échanges d'observations, et après en avoir délibéré approuve le budget primitif 2017.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	33
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2017 - ANNEXE BUDGETAIRE**

A.1/ service général

Charges	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
Achats marchandises	23 483 €	10 120 €	19 500 €
Salaires	41 994 €	41 994 €	41 994 €
Charges sociales	9 744 €	9 500 €	9 500 €
Achats et charges externes	4 434 944 €	4 675 230 €	3 976 600 €
Impôts et taxes	76 164 €	84 502 €	87 570 €
Dotations amort. et prov.	312 175 €	241 109 €	234 145 €
Concours financiers	261 609 €	266 928 €	253 654 €
Charges financières	51 705 €	-	-
Contributions versées aux services	929 808 €	921 244 €	848 335 €
Charges exceptionnelles	142 076 €	-	-
IS	28 089 €	30 000 €	25 500 €
Total des charges	6 311 791 €	6 280 627 €	5 496 798 €
Résultat bénéficiaire	908 937 €	-	-
Total général	7 220 728 €	6 280 627 €	5 496 798 €

Produits	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
Ressource fiscale	6 059 983 €	5 336 872 €	4 643 000 €
Ventes	39 728 €	24 000 €	40 000 €
Production vendue	402 553 €	353 801 €	187 522 €
Subventions	252 859 €	343 952 €	291 414 €
Produits financiers	331 492 €	50 000 €	37 500 €
Autres produits	55 659 €	42 054 €	43 706 €
Reprise sur provisions	66 154 €	-	-
Produits exceptionnels	12 300 €	-	-
Total des produits	7 220 728 €	6 150 679 €	5 243 142 €
Résultat déficitaire	-	129 948 €	253 656 €
Total général	7 220 728 €	6 280 627 €	5 496 798 €

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable des actifs cédés	1 281 €		
Dotations amort. et prov.	363 880 €	241 109 €	234 145 €
Résultat positif	908 937 €	-	-
Total augmentation	1 274 098 €	241 109 €	234 145 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Produits de cession des actifs	2 604 €	-	-
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	66 154 €	-	-
Déficit de l'exercice	-	129 948 €	253 656 €
Total diminution	68 758 €	129 948 €	253 656 €
Capacité d'autofinancement	+1 205 340 €	111 161 €	-19 511 €

PF	JMB

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2016 - ANNEXE BUDGETAIRE**

Opérations en capital	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
Emplois :			
Immobilisations incorporelles	12 846 €	6 000 €	-
Immobilisations corporelles	6 639 €	90 000 €	72 000 €
Immobilisations financières	73 365 €	50 000 €	375 000 €
Remboursement des emprunts	-	-	-
Augmentation des stocks	-	-	-
Opérations interservices	11 387 €	20 631 €	19 828 €
Total des emplois	104 237 €	166 631 €	466 828 €
Ressources :			
Capacité d'autofinancement	1 205 340 €	111 161 €	-19 511 €
Cessions d'immobilisations	2 024 €	-	-
Diminution des stocks	2 465 €	-	-
Emprunts et dettes financières	-	-	415 000 €
Total des ressources	1 209 829 €	111 161 €	395 489 €
Prélèvement sur fds de roulement	-	55 470 €	71 339 €
Excédent du fonds de roulement	1 105 592 €	-	-

A.2/ Service formation

Charges	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	222 €	-	216 €
Achats et charges externes	1 209 807 €	1 378 958 €	1 291 291 €
Impôts et taxes	17 090 €	11 976 €	12 335 €
Dotations amort. et prov.	136 720 €	137 892 €	132 571 €
Concours financiers	125 924 €	126 000 €	126 000 €
Charges financières	-	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges except. et IS	89 726 €	-	-
Total des charges	1 579 489 €	1 654 826 €	1 562 413 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	1 579 489 €	1 654 826 €	1 562 413 €

Produits	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	363 692 €	433 690 €	432 507 €
Subventions	195 918 €	205 000 €	190 000 €
Produits financiers	1 893 €	-	-
Autres produits	393 €	-	-
Reprise sur provisions	-	-	-
Contributions reçues des services	929 808 €	921 244 €	848 335 €
Produits exceptionnels	52 152 €	50 267 €	32 371 €
Total des produits	1 543 856 €	1 610 201 €	1 503 213 €
Résultat déficitaire	35 633 €	44 625 €	59 200 €
Total général	1 579 489 €	1 654 826 €	1 562 413 €

PF	JMB

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2016 - ANNEXE BUDGETAIRE**

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable des actifs cédés	-	-	-
Dotations amort. et prov.	136 720 €	137 892 €	132 571 €
Résultat positif	-	-	-
Total augmentation	136 720 €	137 892 €	132 571 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	51 117 €	50 267 €	32 371 €
Reprise sur provisions	1 893 €	-	-
Déficit de l'exercice	35 633 €	44 625 €	59 200 €
Total diminution	88 643 €	94 892 €	91 571 €
Capacité d'autofinancement	48 077 €	43 000 €	41 000 €

Opérations en capital	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	-	6 000 €	-
Immobilisations corporelles	44 479 €	37 000 €	41 000 €
Immobilisations financières	2 401 €	-	-
Remboursement des emprunts	-	-	-
Opérations interservices	-	-	-
Total des emplois	46 880 €	43 000 €	41 000 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	48 077 €	43 000 €	41 000 €
Subventions d'équipement	-	-	-
Cession d'actifs	-	-	-
Total des ressources	48 077 €	43 000 €	41 000 €
Prélèvement sur fds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	1 197 €	-	-

A.3/ Service divers

Charges	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
Achats et charges externes	98 154 €	88 962 €	87 032 €
Impôts et taxes	11 296 €	11 675 €	12 292 €
Dotations amort. et prov.	28 642 €	24 837 €	10 484 €
Concours financiers	-	-	-
Intérêts des emprunts	-	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges except. et IS	1 812 €	-	-
Total des charges	136 098 €	125 474 €	109 808 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	136 098 €	125 474 €	109 808 €

PF	JMB

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2016 - ANNEXE BUDGETAIRE**

Produits	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	84 498 €	78 031 €	78 521 €
Subventions	-	-	-
Produits financiers	-	-	-
Autres produits	13 038 €	1 975 €	1 975 €
Reprise sur provisions	238 €	-	-
Produits exceptionnels	1 377 €	-	-
Total des produits	99 151 €	80 006 €	80 496 €
Résultat déficitaire	36 947 €	45 468 €	29 312 €
Total général	136 098 €	125 474 €	109 808 €

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	24 836 €	24 837 €	10 484 €
Résultat positif	-	-	-
Total augmentation	24 836 €	24 837 €	10 484 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	238 €	-	-
Déficit de l'exercice	36 947 €	45 468 €	29 312 €
Total diminution	37 185 €	45 468 €	29 312 €
Capacité d'autofinancement	-12 349 €	-20 631 €	-18 828 €

Opérations en capital	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Primitif 2017
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	1 000 €
Immobilisations financières	-	-	-
Remboursement des emprunts	-	-	-
Opérations interservices	-	-	-
Total des emplois	0 €	0 €	1 000 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	-12 349 €	-20 631 €	-18 828 €
Emprunts et autres dettes	2 339 €	-	-
Opérations interservices	11 387 €	20 631 €	19 828 €
Total des ressources	1 377 €	0 €	1 000 €
Prélèvement sur fonds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	1 377 €	-	-

PF	JMB